Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/Des-activistes-antinucleaire-s

29 mai 2007

Des activistes antinucléaire s'installent dans un pylône à très haute tension en Ille-et-Vilaine

Quatre militants du réseau Sortir du nucléaire se sont installés tôt mardi matin dans un pylône à très haute tension près de Fougères (Ille-et-Vilaine), a-t-on appris auprès de la gendarmerie nationale. Les activistes demandent l'abrogation du décret autorisant la construction du nouveau réacteur EPR à Flamanville (Manche) et se préparent à une "occupation lourde" de plusieurs jours, selon David Lami du Groupe d'action non-violente antinucléaire (GANVA), membre du réseau.

Les militants ont commencé la construction d'un "plancher" en bois à 10m de hauteur dans ce pylône de 400.000 volts, situé au bord d'une petite route de la commune de Saint-Sauveur-des-Landes, où ils espèrent camper jusqu'à la fin de la semaine. "On prépare une occupation lourde faite pour durer des jours", a-t-il déclaré à l'Associated Press (AP), tout en soulignant que les occupants respectaient toutes les règles de sécurité. La gendarmerie a dépêché une patrouille sur place pour assurer la sécurité de la circulation mais ne compte pas intervenir dans l'action des militants, a déclaré le capitaine Nicolas Martrenchard.

Les activistes protestent contre le décret publié avant l'élection présidentielle qui autorise EDF à construire l'EPR, le réacteur nucléaire de troisième génération sur le site de Flamanville. Ils souhaitent son abrogation, et regrettent que cette question ne figure pas à l'ordre du jour du "Grenelle de l'environnement" annoncé par le gouvernement.

"On ne discute pas environnement quand EDF fabrique un nouveau réacteur", a jugé Stéphane Lhomme, porte-parole national du réseau Sortir du nucléaire. "Ce décret a été pris dix jours avant l'élection présidentielle par le gouvernement Villepin. Nicolas Sarkozy a suffisamment fait campagne sur le thème de la rupture pour qu'on puisse revenir sur un décret pris par ses prédécesseurs".

Le 14 avril au matin, quatre militants antinucléaire avaient escaladé un pylône de 400.000 volts à l'extérieur de la centrale de Flamanville pour protester contre le décret publié au Journal officiel, autorisant EDF à construire l'EPR. L'action avait pris fin dans la nuit du 15 au 16 avril. Neuf activistes de Greenpeace avaient par ailleurs passé 35 heures, il y a un mois, enchaînés aux grues du chantier du réacteur EPR à Flamanville. Ils avaient quitté les lieux sous la menace d'une astreinte de 45.000

euros par personne et par jour infligée par le tribunal de grande instance de Cherbourg, saisi par EDF.